
DOCUMENT 29

**Résolution de l'Assemblée nationale du Québec sur la question référendaire de 1992
et extrait du rapport officiel du Directeur général des élections du Québec (résultats).**

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

QUE les versions française et anglaise de la question devant faire l'objet d'une consultation populaire et être inscrite sur le bulletin de vote conformément aux articles 8, 9 et 20 de la Loi sur la consultation populaire, soient les suivantes:

Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992?

OUI

NON

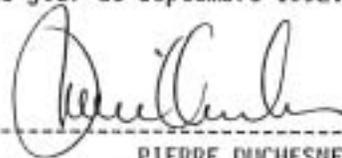
Do you agree that the Constitution of Canada should be renewed on the basis of the agreement reached on August 28, 1992?

YES

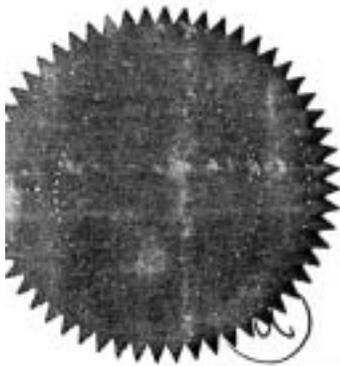
NO

COPIE CONFORME DE LA MOTION PRÉSENTÉE PAR M. ROBERT BOURASSA, PREMIER MINISTRE, ET ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 16 SEPTEMBRE 1992.

Québec, ce dix-septième jour de septembre 1992.



PIERRE DUCHESNE
Secrétaire général de l'Assemblée nationale



**TABLEAU SYNOPSIS DES RÉSULTATS
POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC**

Option du NON *	2 236 114	56,68% ¹
Option du OUI **	1 709 075	43,32% ¹
Total des bulletins valides	3 945 189	97,82% ²
Total des bulletins rejetés	87 832	2,18% ²
Total du vote exercé	4 033 021	82,76% ³
Total des électeurs inscrits	4 872 965	
Majorité en faveur de l'option du NON	527 039	13,36%

* Le Comité du NON

** Le Comité québécois pour le OUI